



La lettre malganaise

Octobre 2019

LE MOT DU MAIRE

La commune vient de procéder à la numérotation des maisons situées en campagne. Cela est demandé notamment par les services de secours qui, lorsqu'elle n'est pas réalisée, peinent souvent à trouver une adresse lors de leurs interventions, ce qui peut être préjudiciable pour une personne en détresse. Vous recevrez prochainement un courrier vous notifiant votre nouvelle adresse. La plaque du numéro vous sera distribuée également très bientôt. Elle devra impérativement être installée.

Claude TRUBERT

MAIRIE :

Site internet : www.saint-maugan.fr

Horaires d'ouverture : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 09h00 et 12h00 et de 14h00 et 17h00

Téléphone : 02.99.09.99.25

Courriel : mairie.saint-maugan@wanadoo.fr

NUMEROS UTILES :

SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie	17
Secours par téléphone portable	112
Enedis (urgence)	: 09 726 750 35
Véolia eau	: 09.69.32.35.29

DATES À RETENIR :

09 novembre 2019

Soirée des Champions organisée par Trait d'Union.

13 novembre 2019

Prix du Roman Malganaise à la bibliothèque.

1er décembre 2019

Journée Téléthon organisée par le Comité des Fêtes

7 décembre 2019

Repas du Groupement des jeunes (foot) à la salle multifonctions.

21 décembre 2019

Repas du Club des Gens Heureux au restaurant « chez Martine ».

VIE DES ASSOCIATIONS :

✧ Association Culturelle Malganaise

Ouverture de la Bibliothèque le mardi de 16h à 18h et le vendredi de 17h30 à 19h. La Bibliothèque sera ouverte pendant les vacances de la Toussaint mais fermée pendant les vacances de Noël.

La cotisation annuelle est de 10€ par famille (pour emprunter les documents). Par contre, vous ou vos enfants pouvez venir librement aux heures d'ouverture lire ou consulter les ouvrages. Par ailleurs, et également sans cotisation ou inscription, il est possible d'assister aux séances :

Bébés-lecteurs (jusqu'à 3 ans) : à 11h, les 15 octobre, 12 novembre et 10 décembre et Heure du Conte (à partir de 4 ans) : à 14h, les 16 octobre, 13 novembre et 11 décembre.

Le mercredi 13 novembre, à 18h30, rencontre ouverte à tous pour décerner le Prix du Roman Malganaise 2019. Suite à un tirage au sort, les participants pourront gagner...un livre. Pot de l'amitié offert. Vous pouvez encore participer, il suffit de lire au moins un livre de la sélection avant le 13 novembre et de le noter !

✧ Comité des Fêtes

1^{er} décembre 2019 : Journée au profit du **Téléthon**.

A partir de 10h00 : départ d'une randonnée pédestre d'environ 8 km. Salle multifonctions.

A 14h00 : Concours de Belote à la salle multifonctions.

✧ Gym Détente Malganaise

Reprise des cours le lundi de 20 h 00 à 21 h 00 à la salle multifonctions. 2 séances gratuites offertes. Pour tout renseignement, contactez Michèle au 06 49 10 78 76.

✧ Ateliers Mémoire

Reprise des Ateliers Mémoire les 2^{ème} et 4^{ème} Mardi du mois de 17h30 à 19h00 à la cantine municipale.

Cotisation de 5€ pour l'année (d'octobre à juin inclus). Prévoir 1 cahier petit carreau, un crayon, une règle graduée et une gomme.

Vie de la commune



Espace jeux à St-Maugan

Depuis la rentrée un espace-jeux a ouvert ses portes à St Maugan.

L'espace-jeux est un lieu d'accueil, d'éveil et de socialisation pour les jeunes enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte (parent, grand-parent, assistant maternel). L'espace-jeux a pour principal objectif de favoriser l'éveil, l'épanouissement et le développement global du jeune enfant et d'être un lieu d'échanges, de partage d'expériences pour les adultes. L'enfant évolue, joue au contact d'autres enfants dans un espace aménagé et encadré par une professionnelle.

L'espace-jeux est ouvert les mardis matins de 9h30 à 11h30 dans la salle multifonctions.

Une inscription auprès du RIPAME sera demandée pour participer avec adhésion au mouvement Familles Rurales.

Pour plus d'informations ou pour une inscription, vous pouvez contacter Hélène Langlais, responsable du RIPAME au 02.24.43.26.86 / ripameasso.st-meen@famillesrurales.org



Nouveau à St-Maugan : FOURAGE PEINTURE

Peinture intérieure et extérieure, ravalement de façade, pose de revêtements muraux et revêtements de sol.

12 Ter rue de L'Ecole 35750 Saint-Maugan ; fourage.peinture@hotmail.com ; 06.81.57.53.11



Attention au frelon asiatique

En 2019, la prolifération des frelons asiatiques est en nette baisse vis à vis de 2018 (40 à 50% selon les secteurs), les 2 épisodes de forte chaleur de juin et début août ont sans doute contribué à ce phénomène.

Malgré tout, **les mois de septembre et octobre correspondent à la période pendant laquelle les colonies sont à leur apogée.** Un nid peut alors contenir de 1 000 à 1 500 frelons, ce qui constitue un risque non négligeable pour toute personne s'en approchant par inadvertance.

Si bon nombre de nids sont installés en hauteur, il arrive cependant que certains soient régulièrement découverts à moins de 2 mètres du sol, ce qui constitue un danger sanitaire potentiel.

En cette période de taille des haies, le risque de piqûres multiples est donc accru, il convient de prendre quelques mesures de précaution.

Pour tout chantier de taille de haie ou d'élagage :

- Bien observer préalablement le chantier pour évaluer la présence de frelons ou d'éventuels allers/retours suspects,
- En cas d'attaque ou de découverte d'un nid, stopper le chantier et prendre contact avec la mairie,
- **Ne jamais tenter de détruire un nid par ses propres moyens,**
- Éviter de travailler seul et consulter immédiatement un médecin en cas de piqûres multiples ou de malaise.

Informations intercommunales



Les infos de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban

Points Accueil Emploi : Job Dating le 15 octobre 2019

Le Pôle Emploi de Rennes Ouest en partenariat avec les Points Accueil Emploi du territoire organise un Job Dating :

Le mardi 15 octobre 2019 à la salle des fêtes de Montauban-de-Bretagne de 14h à 16h30

Aller, avec votre CV, rencontrer les entreprises du territoire qui recrutent.

Renseignements auprès :

- PAE de Montauban au 02.99.06.53.22
- PAE de St-Méen au 02.99.09.47.48
- Site internet: www.stmeen-montauban.fr

Covoiturage



En complément de l'offre du réseau de transport de Saint-Méen Montauban, le covoiturage est une solution alternative de transport à la voiture individuelle.

Si aucun service de transport ne peut répondre à votre besoin de mobilité, l'association partenaire éhop vous accompagne dans la recherche d'un covoiturage.

éhop, c'est l'association qui vous encourage à tester le covoiturage comme transport en commun du quotidien. En partenariat avec ouestgo.fr, trouvez le covoiturage qui VOUS convient !

ouestgo.fr vous permet d'effectuer une recherche sur le trajet souhaité et de vous mettre en relation gratuitement avec d'autres covoitureurs. Le site dispose de trois modules : covoiturage domicile – travail, évènementiel ou solidaires, **c'est vous qui choisissez comment vous souhaitez covoiturer !**

Le covoiturage, comme le car, le train ou les réseaux locaux, **c'est moins de stress, plus de convivialité et une voiture de moins dans le trafic.**

Vous êtes prêts ? Alors **changez, testez, covoiturez !**

Pour vous **inscrire, rendez-vous sur ouestgo.fr**, vous pouvez même consulter les trajets disponibles.

Informations diverses



Déclarez vos ruches

Tout apiculteur doit, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, déclarer ses ruches. C'est une obligation annuelle qui permet :

- De connaître l'évolution du cheptel apicole,
- D'améliorer la santé des abeilles,
- De mobiliser des aides européennes pour la filière apicole.

C'est une procédure simple qui se fait en ligne sur le site : mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Elections municipales 2020

Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2020. Pour ceux qui ne sont pas inscrit-e-s sur les listes électorales de la commune et qui souhaitent participer au scrutin, ***vous avez jusqu'au vendredi 07 février 2020 pour procéder à votre inscription.***

Vous pouvez accomplir cette démarche de 2 manières :

- Soit en mairie ou en téléchargeant sur le net ou sur le site internet de la commune l'imprimé de demande d'inscription sur les listes électorales que vous complétez et que vous transmettez à la mairie (dépôt ou mail) accompagné de la copie de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile,
- Soit en vous connectant à [service-public.fr](https://www.service-public.fr) : <https://www.service-public.fr> › [particuliers](#) › [vosdroits](#)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrêté préfectoral

Recensement Service National

Rappel : Tout-e jeune Français-e dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué-e à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il-elle reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). Rendez-vous en mairie ou en ligne ([service-public.fr](https://www.service-public.fr)). Se munir de sa carte nationale d'identité et du livret de famille de ses parents. La démarche est faite par le-la jeune mais s'il-elle est mineur-e, il-elle peut se faire représenter par un de ses parents.

Responsable de la publication : Claude Trubert, Maire de la commune de Saint-Maugan, 14 rue du Morbihan 35750 Saint-Maugan

Rédaction et mise en page : Secrétariat Général de la mairie de St-Maugan

Impression : mairie de St-Maugan